

Votre complémentaire santé, et si on en parlait ?



→ **Retraite**

→ **Prévoyance**

→ **Santé**

→ **Épargne**

“Ma couverture santé est-elle adaptée à mes besoins actuels et futurs ?
Me satisfait-elle vraiment ?”

Autant de questions que vous pouvez un jour être amenées à vous poser.

Vous souhaitez des garanties santé performantes, qui répondent à toutes vos exigences ? La solution : **Santé Nov'Active**, la complémentaire santé de NOVALIS.

Qui mieux que NOVALIS peut prendre soin de votre santé ?

- Nous connaissons bien **vos besoins spécifiques et vos particularités**, nous couvrons actuellement plus d'un million de personnes pour leur santé.
- Nous mettons à votre disposition **un large éventail de services**, en développant des partenariats avec des professionnels de santé reconnus.
- Nos conseillers construisent avec vous **une relation personnalisée**, pour vous accompagner efficacement dans toutes vos démarches.

Faites-nous confiance...

Vous voulez être sûr que Santé Nov'Active est la complémentaire santé qu'il vous faut ?

Voici les 5 questions à vous poser avant de faire votre choix.

1- Suis-je bien pris en charge pour toutes mes dépenses de santé ?

Santé Nov'Active préserve votre budget :

- vos frais de santé sont pris en charge dès votre adhésion ;
- vous êtes remboursé rapidement, sans avoir à envoyer vos décomptes de Sécurité sociale à NOVALIS Prévoyance ;
- vous n'avancez plus d'argent chez les professionnels de santé grâce au Tiers payant* ;
- vous bénéficiez d'une assistance santé 24h/24 et 7j/7 en cas de maladie, d'hospitalisation imprévue...

** Pour les frais de pharmacie, d'hospitalisation (hors soins externes), d'analyses, de radiologie et d'auxiliaires médicaux.*

2- Certains frais et soins médicaux ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale. Santé Nov'Active en tient-elle compte ?

Oui ! Dès votre adhésion, vous bénéficiez du Pack Prévention, dans la limite de 100 € par an et par bénéficiaire, en fonction de la garantie choisie. Il permet de rembourser certains soins spécifiques aux seniors.

3- Les garanties Santé Nov'Active me correspondent-elles vraiment ?

Avant de faire votre choix entre l'une ou l'autre des garanties **Santé Nov'Active**, **posez-vous les bonnes questions** : consultez-vous fréquemment votre médecin généraliste ? Pratique-t-il des dépassements d'honoraires ? Portez-vous des lentilles ou des lunettes ?...

En fonction de vos réponses, reportez-vous à la fiche "Comment choisir votre garantie ?" et laissez-vous guider.

4- À combien s'élèvera ma cotisation ?

Vous avez le choix entre plusieurs formules de remboursements, **à partir de 37 € par mois et par personne (pour une personne de moins de 60 ans).**

5- Si j'ai des questions, à qui puis-je m'adresser ?

Nos conseillers sont à votre disposition :

- par téléphone au **01 58 82 62 06** du lundi au vendredi de 9h à 17h,
- par e-mail à **sna@novalistaitbout.com**.

Retrouvez également tous les avantages de **Santé Nov'Active** sur le site **www.novalistaitbout.com**.

